

Cercle scolaire du Val-de-Travers

Après 10 mois, halterego démontre toute son utilité

Le 11 janvier dernier, le Cercle scolaire du Val-de-Travers inaugurerait sa classe de scolarité alternée, nommée halterego. Après dix mois de fonctionnement, point de situation avec Jean-Claude Othenin-Girard, codirecteur du Cercle scolaire et Amandine Vuille, éducatrice de la structure.

Halterego, la classe de scolarité alternée mise sur pied par le Cercle scolaire du Val-de-Travers, ou École Jean-Jacques Rousseau (EJRR), aborde la fin de son deuxième semestre d'existence. Novatrice au niveau cantonal, bénéficiant d'un suivi de l'Université de Neuchâtel, la structure et son équipe, une enseignante spécialisée et deux éducatrices sociales, ne sont pas encore en mesure de tirer un bilan, mais un premier point de situation, oui. « Nous constatons que cet encadrement spécifique répond à un vrai besoin », relève Jean-Claude Othenin-Girard, codirecteur de l'EJRR et responsable des cycles 1 et 2, en ajoutant qu'une des craintes primitives était le nombre d'élèves pouvant être concernés.

Pour rappel, la structure se veut être un dispositif pour les enfants présentant des difficultés comportementales ou socio-émotionnelles ou ne parvenant plus à mobiliser leurs compétences sociales et scolaires, et dans l'objectif de réintégrer leur classe régulière. « Un nouvel environnement où l'élève peut travailler sur sa confiance en lui et développer de nouvelles compétences », complète le codirecteur de l'EJRR. La première volée d'halterego, six enfants au cours du semestre de printemps 2023, a débouché sur des satisfactions, cinq étant revenus dans leur classe respective à la rentrée d'août. Le nouvel outil du Cercle scolaire n'a par contre pas pu répondre totalement aux besoins d'un élève.

Moments essentiels

Une deuxième volée de cinq élèves (ndlr : la structure peut en accueillir six) a débuté le semestre actuel au sein d'halterego et déjà l'équipe de la structure a un œil plus aiguisé sur la méthode à adopter. « Au départ, il s'agit de créer un lien avec l'élève et comprendre ses comportements », note l'éducatrice sociale, Amandine Vuille. « Il faut ensuite agir en proposant des outils ou techniques pour améliorer la gestion de la colère, de la frustration et répondre pacifiquement aux provocations ». Une attention particulière est donnée aux enfants présentant un trouble neuro-développemental et qui doivent trouver des stratégies pour composer avec leurs sensibilités et difficultés.

L'éducatrice souligne le fait que les moments semblant, au préalable, accessibles au travail pédagogique se révèlent tout aussi essentiels. « Les repas, où les élèves imaginent, sous notre supervision, les menus, font les courses et cuisinent sont centraux », explique-t-elle. « Ils se responsabilisent face au quotidien. Ces progrès dans leurs choix et actes sont pour eux une fierté ». Également, l'équithérapie, en lien avec les écuries du Haut-Vallon, est « une belle et grande découverte », tant le contact avec l'animal apporte d'autres volets pour aborder la gestion de son comportement.

Des exercices parfois ardues pour les enfants mais qui débouchent sur une certaine fierté. Et, depuis septembre, de la médiation animale avec un chien est développée par l'enseignante spécialisée, Laure Reinhard. Ces activités se révèlent aussi des biais pour travailler l'apprentissage scolaire.

Perception « pas claire »

Les six premiers mois d'activité ont également permis à la direction de l'EJRR d'établir certains constats, et notamment celui qu'un passage au sein d'halterego nécessitait d'impliquer l'ensemble des parties, à savoir l'équipe de la structure, les enseignants, les classes et les parents des élèves concernés. Amandine Vuille remarque que parfois le retour à l'école (ndlr : les élèves retournant deux jours par semaine dans leur classe habituelle) reste fragile. « La collaboration entre tous les acteurs est primordiale pour aller vers une école qui veut insérer l'élève dans la société », constate Jean-Claude Othenin-Girard, en saluant l'investissement des enseignants titulaires des élèves bénéficiant de la structure.

Voir suite en page 3

Courrier

Val-du-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impression Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Lundi à 14 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 2 novembre 2023 N°40

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Stationnement : passablement de liberté et quelques contraintes.

PAGE 11

LES BAYARDS

Anniversaire, mariage, événement : serait-ce la salle « parfète » ?

PAGE 14

FOOTBALL 3^E LIGUE

Môtiers gagne la « der » de l'année et coiffe Fleurier au poteau.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
 Chronique régionale 3
 Avis tardif 4
 Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6, 8
 Chronique régionale 7
 Infos utiles 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9-11
 Où sortir 12

QUATRIÈME CAHIER

Les sports 13, 14
 Chronique régionale 14, 15
 Affaires immobilières 15
 Les sports 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

Lien direct

T'es à la rue ! Et alors ?

Parfois, la langue française utilise des expressions fort mal à propos pour évoquer certaines réalités. Prenez « être à la rue » par exemple. Elle s'emploie pour qualifier quelqu'un à côté de la plaque ou qui est privé de tout.

Or, c'est pourtant bien là que les politiques de tous bords se sont... rués lors des dernières élections suisses pour mener campagne. La rue, c'est là que l'on termine quand on a tout perdu et pourtant, c'est là que tout se gagne, à commencer par le pouvoir et le soutien du peuple.

C'est là que les révolutions germent et que la colère gronde avant que les grands changements ne tombent. La rue, c'est aussi dans cet endroit que les populations se brassent, que les échanges se font et que le commerce se vit depuis des siècles. Et plus récemment ?

En 2016, le collectif « Luzinterruptus » a inondé les rues de plusieurs grandes villes d'une rivière de 10'000 livres durant 12 heures. Ainsi, la culture était accessible à tous ceux qui voulaient la traverser. Et s'il n'y avait pas d'endroit plus noble que la rue finalement ?

Le Lynx

Naissance

Thibault Stoller - Fleurier

Décès

M^{me} Lucette Sigel, née Turin
98 ans, Fleurier

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI
 08 H 00 - 12 H 00
 13 H 30 - 17 H 00
 VENDREDI
 08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

En plus dans ce numéro

Élection du Conseil communal par le peuple : deux flyers, l'un contre (créé et imprimé par l'Imprimerie Montandon) et l'autre favorable à l'initiative, sont encartés dans cette édition.

Mère proche aidante.
Ann, Cortaillod.

Application gratuite
approches

Appel gratuit
0800 032 800

POUR VOUS AIDER VOUS QUI AIDEZ

ine.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

proches aidants

COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



avis officiels

STATIONNEMENT

Passablement de liberté et quelques contraintes

Par sa configuration particulière composée de neuf villages de tailles différentes, Val-de-Travers ne connaît heureusement pas les mêmes problématiques de stationnement que les villes mais doit tout de même faire face à quelques points chauds que sont les lieux touristiques et commerciaux. Comme ces endroits attirent plus de véhicules que les autres quartiers de la commune, les autorités ont depuis plusieurs années introduit des zones bleues ou des zones à durée limitée pour répondre aux demandes des commerces et des restaurants qui ne souhaitent logiquement pas de «voitures ventouses» empêchant le passage des clients.

Seuls Travers, Fleurier et Couvet ont des zones bleues – au centre des localités uniquement. De son côté, le village de Noiraigue est entièrement en zone bleue dès la place de la Gare en raison du nombre important de randonneurs et de touristes qui stationnent pour aller au Creux du Van ou pour descendre les gorges de l'Areuse. Pour permettre aux Néraouis de ne pas trop subir l'impact de cette forte affluence, des macarons électroniques leur sont gratuitement octroyés par la commune.

Pour pouvoir stationner plus longtemps dans les zones bleues, dans les zones à durée limitée (comme celle qui existe sur la place du 24-Février à Môtiers) mais également sur des cases particulières en zone blanche, les détenteurs de véhicules peuvent demander – contre émoluments – des autorisations annuelles, semestrielles, mensuelles voire hebdomadaires ou journalières. Ces autorisations de courte durée sont particulièrement utiles pour les entreprises et les particuliers notamment en cas de travaux, de déménagement, de livraison ou de dépannage. Les demandes doivent être faites auprès du service de sécurité de proximité et de prévention incendie (Grand-Rue 38, 2108 Couvet / 032 886 43 40 / ProtectionPopulation.VDT@ne.ch).

Finalement, deux points sont importants à souligner en matière de stationnement en général :

1. Selon l'article 41 de l'ordonnance fédérale sur les règles de la circulation routière (OCR), les vélos peuvent être parqués sur les trottoirs, pour autant qu'il reste un espace libre d'au moins 1,5 mètre pour les piétons. En revanche, le stationnement des autres véhicules sur les trottoirs est interdit, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément. À défaut d'une telle signalisation, ils ne peuvent s'arrêter sur le trottoir que pour charger ou décharger des marchandises ou pour laisser monter ou descendre des passagers ; dans ces cas, un espace d'au moins 1,5 mètre doit toujours rester libre pour les piétons et les opérations doivent s'effectuer sans délai.

2. Selon l'article 79 de l'ordonnance fédérale sur la signalisation routière (OSR), il est interdit de stationner hors des cases dans les rues où sont marquées des cases de stationnement. •

PORTAIL DE RÉSERVATION

Le portail de réservation en ligne communal fait peau neuve !

Après plusieurs années de bons et loyaux services, le portail de réservation des salles et terrains communaux a été complètement repensé pour plus de convivialité et de confort. Il offre une ergonomie largement améliorée avec les calendriers pour visualiser directement les disponibilités, les informations complètes des salles (photos, règlements, documents utiles) et des possibilités de recherches par date, par type d'activité, par nombre de personnes ou par village. La compatibilité avec les smartphones est grandement améliorée et vous pourrez maintenant retrouver toutes vos réservations dans votre compte client.

Rendez-vous sur www.vdt.ch rubrique «vie quotidienne» / «location de salles».

La centrale de réservations reste à votre disposition en cas de question au 032 889 42 70 ou par courriel à espaceval@ne.ch. •

CULTURE

MARC PANTILLON

Né au Texas, Marc Pantillon grandit dans le canton de Neuchâtel. Ses diplômes de piano et d'orgue en poche, il poursuit ses études à Vienne. En 1987, il remporte le Prix de Soliste de l'Association des Musiciens Suisses. En 2003, il donne l'intégrale des concertos de Beethoven en Suisse romande et en France. Avant d'être pianiste, Marc Pantillon se considère comme un «musicien». Cela fait de lui un chambriste et accompagnateur apprécié. Marc Pantillon est en outre professeur en classe de diplôme et de virtuosité au Conservatoire de Neuchâtel et est responsable de la classe supérieure d'accompagnement du Conservatoire de Lausanne. •



(20/24)

INFORMATIONS PRATIQUES

Déneigement

Pour rappel, afin de faciliter le déneigement et de limiter au maximum le risque de dégâts aux clôtures durant l'hiver, les propriétaires riverains des routes communales sont priés d'abaisser les barrières et d'enlever les piquets. Comme le prévoit l'article 4.15 du règlement de police, du 30 septembre 2019, les propriétaires sont tenus de se conformer aux prescriptions du Conseil communal pour l'enlèvement de la neige dans les zones d'urbanisation. Ils doivent en outre débarrasser les toits, les trottoirs et les abords de leur maison si la circulation risque d'être entravée. Ils sont également tenus d'accepter la neige enlevée de la voie publique par le service des travaux publics.

Rappel des règles en matière de mesures hivernales

Les jours raccourcissent, la température baisse et les feuilles tombent des arbres... Nous voici bel et bien arrivés dans la saison froide. Il veut dire que les mesures hivernales en matière de stationnement seront bientôt à nouveau d'actualité dans notre commune. Pour mémoire, il est interdit de stationner sur les rues, places et trottoirs communaux de l'ensemble des villages de 2h à 6h du 1^{er} novembre au 15 mars de chaque année pour permettre le déneigement mais également le salage des voies publiques.

Dans chaque village, des places et des rues ont été déterminées pour le stationnement nocturne des véhicules durant cette période. Vous pouvez trouver toutes les informations utiles concernant les mesures hivernales sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration.

CAMPAGNE ZÉRO MÉGOT

La 2^e édition de la campagne Zéro Mégot qui s'est tenue durant l'été a récemment pris fin.

Cette campagne, qui a pris place à Fleurier le long de la Grand'Rue allant de la place du Marché jusqu'au giratoire de la Place-d'Armes, a à nouveau rencontré un écho positif. Nous constatons que la population se montre sensible à cette problématique et accueille favorablement cette mesure destinée à lutter contre la pollution due aux mégots.

Comme cela avait déjà été indiqué, la campagne sera reconduite l'année prochaine dans un autre village de Val-de-Travers. •

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Buttes – Rue du Milieu 13
Couvet – Chemin de Boveresse 6
Fleurier – Grand-Rue 27

DATES LIMITES OPPOSITION

20 novembre 2023
20 novembre 2023
20 novembre 2023

ANNONCES

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Nous vous rappelons les dates suivantes :

- Samedi 4 et dimanche 5 novembre 2023 - Week-end portes ouvertes culture, plus de renseignements sur www.myvaldetravers.ch, rubrique «Actualités».
- Jeudi 9 novembre 2023 à 19h30 à la salle de gymnastique de Saint-Sulpice - Séance d'information publique à propos du remplacement de chauffages, prière d'annoncer votre présence au 032 886 43 77 par courriel à l'adresse suivante: energie.vdt@ne.ch

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Le Conseil communal met au concours un poste de collaborateur-trice technique à 100% (service des eaux). Vous trouverez le détail de cette offre sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi

Après 10 mois, halterego démontre toute son utilité

Suite de la page 1

Lorsque nos deux interlocuteurs dressent un premier bilan de ce projet novateur de scolarité alternée, ils ne peuvent passer outre les échos désobligeants et critiques entendues, comme par exemple, « école de fous » ou « maison de redressement ». Le fait que la classe soit située aux Bayards, ainsi que son coût d'investissement ont aussi alimenté le débat. « *Oui cela a clairement un coût mais en rapport à son gain pédagogique et sociétal, cet instrument le vaut largement* », estime le codirecteur du Cercle scolaire. Le choix des Bayards se justifie par une césure temporaire pour l'élève avec l'environnement scolaire. Amandine Vuille et Jean-Claude Othenin-Girard regrettent

ces opinions qui résultent d'une « image projetée pas claire » et d'une méconnaissance des pratiques et des activités de la classe halterego.

Épisodes à venir

L'EJJR bénéficie de nombreux « espaces ressources » sur le plan pédagogique et éducatif pour une école à visée inclusive, comme les classes Passer'Ailes. Ainsi, le Courrier du Val-de-Travers hebdo suivra périodiquement, durant l'année à venir, la classe halterego, afin de montrer l'étendue du projet porté par l'EJJR et la Commune de Val-de-Travers.

Gabriel Risold

Un vrai temps de foire d'automne!

Vendredi passé, il y avait beau avoir foire, la météo n'a pas accordé la moindre trêve aux Vallonnières et aux Vallonniers. La pluie a littéralement emporté avec elle les habituels chalands matinaux. « *Ah c'était terrible* », lâche Priscillia, la main fermement accrochée à sa tente bleue et blanche pour qu'elle ne s'envole pas sous le coup d'une bourrasque. « *Et dire que j'avais eu un coup de soleil l'an dernier* », soupire-t-elle devant son stand de cosmétiques. « *Mais c'est pas fini, il faut rester positive.* » Oui, le vent peut encore tourner...

de l'apéro n'a pas encore sonné. Il faut bien essayer de les rassurer un peu quoi...

On se souvient toujours de sa première foire



C'est sûr que ce ne sont pas les jeunes, majoritairement présents en début d'après-midi, qui vont faire sauter les ventes d'alcool. La petite Aria préfère tenir un lézard géant en peluche entre les mains par exemple. En bas de la Grand Rue, Nadia Luthi a bien du mal à écouler la centaine de bracelets et de broderies qu'elle a créés avec une vieille machine à coudre qu'elle fait fonctionner à la force de son pied. « *J'adore travailler de cette façon. J'ai vendu une belle bague en 3 ors pour pouvoir l'acheter.* » Hélas pour elle, l'affluence de sa première foire covassonne est restée moindre tout comme le niveau de ses ventes. La faute à l'automne ou aux « pétochards » ?



Dans l'après-midi, les travées de la foire ont gagné en densité grâce notamment aux petites têtes blondes, et encapuchonnées, du Vallon.

Kevin Vaucher

Le crime du « Vapeur-Express »

Samedi 28 octobre, plusieurs signalements nous font mention d'un corps retrouvé dans un état de délabrement avancé non loin du dépôt du VVT (Vapeur Val-de-Travers). Nous arrivons quelques minutes plus tard sur les lieux et il y règne comme une ambiance de chaos. Sur les rails, une locomotive hurle à la mort et crache de la vapeur dans tous les sens. De la fumée, il émerge des zombies, des sorcières à l'allure inquiétante et des clowns qui n'ont rien de bien rigolo. Mais que se passe-t-il à Saint-Sulpice ? Enquête !



Le train de l'après-midi est une nouveauté 2023. Au vu de son large succès (180 passagers), cela ne sera sans doute pas la dernière.

Sans avoir le temps de réagir, un flot de 180 personnes nous emporte dans l'un des wagons du train de l'après-midi. L'atmosphère du lieu est tout aussi inquiétante. Des créatures peu ragoûtantes et un tas d'autres désagréables surprises hantent les lieux. Sur la droite, une ouverture rectangulaire semble donner sur une cuisine. Jacques, Roland et Philippe s'activent pour faire sortir des plats froids qui ont l'air tout à fait appétissant.

De la cuisine débute le balai des serveuses

« *Et ce soir, il y a un autre train de prévu où on va servir des fondues pour une centaine de passagers. Ça va être autrement plus sportif en cuisine* », dégagent les trois « morts-vivants » pourtant pleins de vie. Dans le désordre ambiant qui nous entoure, le wagon-cuisine semble anormalement calme. Tout est à

sa place. « *C'est fonctionnel, on fait même directement la vaisselle sur place.* » Pour eux, l'horreur se matérialise par des caquelons dans lesquels croche une bonne couche de croûton. « *C'est l'enfer à nettoyer.* » En parlant d'enfer, il serait bon de poursuivre l'enquête maintenant. Nous remontons donc le convoi wagon après wagon. Mais notre avancée est souvent freinée par le balai des serveuses munies de leurs plateaux débordant de provisions.

Manœuvre au cœur de la fournaise

Quelle habileté pour ne rien faire tomber, de vraies équilibristes sur leur fil ! « *Elles ont d'autant plus de mérite que le train bouge pas mal et qu'elles n'ont pas beaucoup de temps pour servir tout le monde* », précise Maxime. À 23 ans, c'est lui le chef de train du jour dans sa dégaine de zombie. Après 35 minutes de

circulation, le « train fantôme » s'arrête à Travers pour 45 minutes. Le temps de déplacer la locomotive de l'avant vers l'arrière du convoi pour repartir en direction de Saint-Sulpice. Je me faufile dans l'habitacle pour suivre la manœuvre auprès de Florian, Oleg et Pablo. Ce dernier est obligé d'appeler Lausanne pour que l'aiguilleur change la trajectoire des rails et nous permette de contourner les wagons. Nous sommes en plein vent, entre 1.7 tonne de charbon crasseux et une chaudière qui atteint 1600 degrés. Mais les trois hommes adorent ça.

Les fous du mois d'octobre

Pablo Hoya baigne dans cette atmosphère depuis l'âge de 10 ans. Il en a 27 aujourd'hui et sa famille l'accompagne dans cette folle passion. « *Ma femme s'occupe de la boutique à souvenirs et ma fille Kaëlla aime déjà beaucoup les trains. Petite précision : elle n'a qu'une année et deux mois* », décoche-t-il. Nous repartons de la gare de Travers. Dans le train, l'enquête s'enlise. Les 180 passagers et les 20 membres d'équipage ont tous des têtes de suspect potentiel. Mais au fait, où est le corps ? Nous revoilà à Saint-Sulpice, nous n'allons pas tarder à le savoir ! La vapeur s'est maintenant dispersée et j'aperçois au loin un grand panneau où il est écrit « journée spéciale pour Halloween ». Fausse alerte, ce sont encore les fous du mois d'octobre qui ont frappé. Allez, on remballé !

Kevin Vaucher

Les Butterans ont fêté leur épicerie



De gauche à droite : Lisa Sinicropi, présidente du comité de la SCC, sa fille Bianca, Christophe Calame, président du Conseil communal de Val-de-Travers et Jean-Daniel Thiébaud, membre du comité qui s'est chargé du suivi du chantier.

En présence d'une quarantaine d'invités, de donateurs et surtout de Butterans, la société coopérative de consommation (SCC) Le Foyer a inauguré son magasin rénové, vendredi dernier. Lors d'une assez informelle et brève partie officielle, Lisa Sinicropi, présidente du comité de la SCC, a tenu à remercier « *la clientèle, les coopérateurs,*

les sponsors et donateurs parfois anonymes » pour leur essentiel soutien. Président du Conseil communal de Val-de-Travers, Christophe Calame a rappelé le prêt de 30 ans octroyé par la commune et a félicité les membres de la SCC pour avoir réussi cette rénovation avec des prestataires locaux, avant de souhaiter un bon fonctionnement

au magasin. Puis, le moment a été surtout dévolu à la fête. À noter, qu'en plus de la présence de plusieurs élus communaux, la SCC a pu constater avec une certaine fierté, celle du conseiller national et récemment élu aux États, Baptiste Hurni, lui-même ex-conseiller général de Val-de-Travers.



Gérante du magasin, Sandrine Jeanneret se fera un plaisir de vous accueillir et de vous renseigner.

Gabriel Risold

Naissance



C'est avec émotion et tendresse que nous annonçons que notre famille s'est agrandie pour notre plus grand bonheur

Thibault

est né le 19 octobre 2023 et il adore déjà les câlins.

Quentin, Aline et Bertrand Stoller, 2114 Fleurier

Avis tardif

LES SIX-COMMUNES

Rue Centrale 1 - 2112 Môtiers

Soirée Meurtres et Mystères

Vendredi 10 novembre, dès 18h30

Venez profiter d'un souper spectacle inoubliable au restaurant Les Six-Communes.

Apéritif

Soupe de courges

Suprême de volaille et jus maison servi avec pommes duchesse et carottes glacées

Mousse au chocolat et noisettes grillées

Apéritif, repas et spectacle : Fr. 110.-

Réservation :

info@sixcommunes.ch - 032 861 20 00

Avis mortuaires



Le comité du Centre culturel du Val-de-Travers présente toute sa sympathie à son président Olivier suite au départ de son papa

Monsieur Jean PIANARO

Nos pensées accompagnent également toute sa famille.



Le personnel et les proches de la quincaillerie outilplus de Couvet sont dans la peine suite au décès de

Monsieur Marius PAILLARD

papa de Véronique Messerli, collaboratrice estimée et appréciée.

Recevez chère famille au travers de ces quelques mots, nos plus sincères messages de réconfort.

La Persévérante de Travers a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marius PAILLARD

papa de Véronique, membre du comité, grand-papa d'Anaïs et Bastien, musiciens au sein de la société.

Elle présente à toute la famille ses plus sincères condoléances.

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame Eleonora BENOIT née Previati

sa famille vous remercie, vous tous, parents et amis, du soutien que vous lui avez apporté.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Fleurier, novembre 2023

Fleurier

Ses enfants :

Michèle Biselli,

† Dominique Biselli,

Pierre-Yves et Pierrette Biselli,

Ses belles-filles :

Roselyne, Mireille et leurs familles,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants : Céline Biselli, son fils Esteban,

Serge et Magalie Bonny et ses enfants

Frédérique, Florent et Bastian,

Cyril et Katrin Bonny, leurs enfants Livio, Melina, Yovinn et Leanne,

Natacha et Frédéric Chavanne, leurs enfants Tim et Naël,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Lucette SIGEL née Turin

enlevée à leur tendre affection, le 31 octobre 2023, à l'âge de 98 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Fleurier, le mercredi 8 novembre à 14 heures.

Adresse de la famille :

Monsieur

Pierre-Yves Biselli

Rue de la Clef 13 E

2610 Saint-Imier

Un grand merci à tout le personnel du home Valfleuri à Fleurier pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Annoncez votre heureux évènement dans le



Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**

hotline pédiatrique: **0848 134 134**

ne.ch

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 2 au 9 novembre

MARIN-EPAGNIER : dimanche, à 10 h, culte cantonal dans la paroisse de l'Entre-deux-Lacs, avec la participation des jeunes.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 2 au 10 novembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, suivie de l'adoration eucharistique, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 9, à 9 h, prière des mamans et à 19 h, messe. Vendredi 10, à 17 h, chapelet en italien.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 2 au 9 novembre

Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbi.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Poli-clinique 032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78

NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.



Toutes formalités à votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL

L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 12 64

pf.dubois@bluewin.ch

Marbrerie Terziani



2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62

En ces moments délicats, exprimez votre amour et votre respect avec des cartes de deuil personnalisées

Création et impression rapide



FLEURIER - VAL-DE-TRAVERS

Tél. +41 32 861 10 28



GRAND LOTO

DU P'TIT PLUS 30 TOURS FR. 10.- LA CARTE

SALLE FLEURISIA

SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023 À 20 HEURES

OUVERTURE DES PORTES 18H GAUFRES, SANDWICHS

HORS ABONNEMENT
2 TOURS ROYAUX
PAS DE RÉSERVATION

UN P'TIT PLUS

EXPOSITION

«Créer c'est aimer»

CATHERINE TRUDEL,
artiste peintre originaire du Québec

et

OLIVIER BARRELET,
sculpteur sur bois de Môtiers

sont heureux de vous présenter leurs œuvres
jusqu'au dimanche 5 novembre 2023
à espaceVal à Couvet.

VIDE-GRENIERS aux Verrières

à la Fondation Sully Lambelet

samedi 11 novembre de 10 h 30 à 16 h

COLISÉE

CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

LE RAVISSEMENT | JEU 2 NOV - 20H | SAM 4 NOV - 20H30
KILLERS OF THE FLOWER MOON | VEN 3 NOV - 20H | DIM 5 NOV - 20H
LA SUPER PATROUILLE LE FILM | DIM 5 NOV - 16H

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH

Centre culturel du Val-de-Travers

Groupe théâtral des Mascarons accueille

CONFÉRENCE DE CHOSES

Avec Pierre Mifsud
Écrit et conçu avec François Gremaud.
Un spectacle de la 2b company
Un tube théâtral drôle et ludique,
acclamé depuis 2015 à travers la francophonie

SAMEDI 4 NOVEMBRE À 18 HEURES

Tarifs: adultes: Fr. 25.-
étudiants, apprentis, AVS, AI, chômeurs, CCV: Fr. 20.-

Réservations sur répondeur
au 079 633 48 25

[www.mascarons.ch](http://WWW.MASCARONS.CH)

Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers

THÉÂTRE DE COLOMBIER
10 NOV - 10 DÉC 2023

THÉÂTRE DE L'HEURE BLEUE
31 DÉC 2023 - 6 JAN 2024

LA REVUE NEUCHÂTELOISE

dans tous ses États!

PIERRE AUCAIGNE MAUREEN BÉGUIN DAVID CHARLES MARIE-EVE FEHLBAUM VINCENT KOHLER CARINE MARTIN

CONCERT HARMONIE MÔTIERS

11 et 12 novembre 2023
AU TEMPLE DE MÔTIERS

Direction: Enrico Zapparelli
Avec la participation de l'école de Môtiers

CONCERT: 17H00 • ENTRÉE LIBRE • COLLECTE

Pour toutes vos manifestations

Le **Courrier Val-de-Travers** HEBDO

se tient toujours à vos côtés.

DESTINATION VAL-DE-TRAVERS

UN WEEKEND CULTUREL

04.11.2023 → 05.11.2023

<https://www.myvaldetravers.ch/portes-ouvertes-culture/>

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

centre culturel du val-de-travers

Fondation Gilbert André Girardier

MIGROS Pour-cent culturel



77^e
soirée des Paysannes
du Val-de-Travers

COUVET
Salle des spectacles

Samedi 4 novembre 2023
Portes 19 h 15 Rideau 20 h

Au programme :
Dès 20h **Chœur des paysannes**
Direction Mme Marie-Madeleine Steiner
Intermède musical avec le groupe « Rétros »
Entr'acte
Animation théâtrale
Dès 23h **Grand bal avec**
Les Galériens

Loterie Entrée Fr. 15.- Pâtisseries

Chœur d'hommes

Acapel' HOM

NEUCHÂTEL

Direction : Bernard Guye

CONCERTS 2023

Vendredi 10 novembre, 20h15
Temple, Peseux

Samedi 11 novembre, 20h15
Temple St-Jean, La Chaux-de-Fonds

Dimanche 12 novembre, 17h00
Temple, Le Landeron

Entrée libre Collecte (Recommandé 25.-) www.acapelhom.ch

Mazout à prix préférentiel
Opportunité chauffage !

Changement de système de chauffage en vue, nous vendons notre stock de mazout. Profitez de cette offre pour économiser sur votre chauffage cet hiver en recyclant un combustible existant.

Quantité disponible
4500 l

Type de mazout
éco-mazout pauvre en soufre

Disponibilité
de suite

Contactez-nous dès maintenant au **076 693 55 53** ou par e-mail à **valentinedeluz@gmail.com** pour plus d'informations.

AFTERWORK
À PARTIR DE 17H00
LE JEUDI
9 NOVEMBRE

MAISON DE L'ABSINTHE
GRANDE RUE 10
2112 MÔTIERS

Pour toutes vos manifestations



Le Courrier Val-de-Travers HEBDO

se tient toujours à vos côtés.



Concours de nouvelles du Festival de la Chapelle

À l'occasion de la 10^e édition du Festival de la Chapelle aux Concerts de Couvet, le comité des Évasions musicales organise un concours de nouvelles autour de deux sujets qui lui sont chers : la musique et le Val-de-Travers. Ce concours est ouvert à tous ceux et toutes celles désirant laisser aller leur écriture sur ces deux thèmes, indépendamment du lieu de résidence et de l'âge.

Les seuls impératifs sont d'évoquer dans le texte, d'une certaine manière, les thématiques **musique** et **Val-de-Travers**, et de débiter par la phrase :

« C'était à Couvet, le soir du concert d'ouverture... »

Tous les genres littéraires sont les bienvenus.

La nouvelle gagnante aura le privilège d'être lue lors de l'édition 2024 du Festival de la Chapelle aux Concerts et d'être publiée dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo. Pour les deuxième et troisième nouvelles lauréates, des extraits en seront également lus lors du prochain Festival.

Informations et règlements :
www.facebook.com/chapelleauxconcerts
veronique.ekstrom@infomaniak.ch



Restaurant du Pont de la Roche

SUSHI



Tous les vendredis soir sur réservation
8 pièces Fr. 20.-
14 pièces Fr. 35.-

Quartier du Pont de la Roche 1
2123 Saint-Sulpice - Tél. 032 860 10 90
pontdelaroch@bluewin.ch
www.pontdelaroch.com

Chalet des Prés

FERMETURE
Le samedi 4 novembre

Merci à notre fidèle clientèle, nous vous souhaitons un bon hiver et à l'année prochaine!



Prés 1, 2116 Le Mont-de-Buttes
032 865 11 75



BAR À CAFÉ À MÔTIERS

Ouvert tous les jours de 8 h à 20 h
Dimanche de 9 h à 18 h

WEEK-END CULTUREL LES 4 & 5 NOVEMBRE 2023

Saucisson neuchâtelois
Gratin dauphinois
Fr. 15.-
Catherine Kull

Grande Rue 8 - 2112 Môtiers
Tél. 079 252 57 26



bonnes tables
— food · wine · bar —
Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs. Pensez-y !

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Chez Kiquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Saucisson Fr. 17.-/kg
du jeudi 2 au mercredi 8 novembre inclus
le goût du vrai



DANS NOS PARTIS POLITIQUES



Santé publique à Val-de-Travers Dépôt d'un projet de loi

L'histoire de la santé publique à Val-de-Travers est longue et souvent douloureuse... Nous, habitants du Vallon, avons l'impression qu'on nous « grignote » petit à petit les possibilités de nous faire soigner dans notre région.

Le dernier exemple en date est la réduction du service des urgences à la policlinique de Couvet pendant les mois d'été, reconduite jusqu'à la fin septembre.

À chaque fois, la population de Val-de-Travers se fait du souci par rapport à une sorte de fermeture annoncée. Et à chaque fois, le Conseil d'État nous fait des promesses pour nous rassurer.

La saga a commencé en 1999, quelques années après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'as-

surance maladie (LaMal). C'est à ce moment-là que le Canton a commencé le travail de regroupement et centralisation de ses hôpitaux. Il y a bientôt 25 ans...

Et depuis, nous avons le sentiment (fondé) d'être les parents pauvres du canton en ce qui concerne les soins de santé. Le service de santé publique à notre disposition se réduit comme peau de chagrin, ce qui contribue sans doute à diminuer l'attractivité de notre région.

Nous savons que les promesses s'envolent avec le vent si elles ne sont pas inscrites dans une loi. C'est pourquoi nous sommes allés chercher ce qui nous est dévolu dans la loi RHNe. La seule mention qui est faite de Val-de-Travers dans cette loi se trouve dans l'article 4, alinéa

3, qui dit que RHNe « déploie ses activités au moins dans les régions du Littoral neuchâtelois, des Montagnes neuchâteloises et du Val-de-Travers ». « Déployer ses activités » nous a semblé un bien maigre engagement.

Nous venons donc de déposer un projet de loi au Grand Conseil avec notre groupe de députés (VertPOP). Nous demandons à nos autorités de compléter l'article 4 de la loi RHNe avec un quatrième alinéa comme suit :

4. Il doit garantir dans chacune des régions un centre offrant des soins de premier secours et ambulatoires, accessible en transports publics. Des urgences sont disponibles 24 heures sur 24. L'État financera au besoin cette prestation.

Voilà. Nous sommes très contents d'avoir pu déposer cet objet avec le soutien de notre groupe au parlement. Ce n'est qu'un début, des débats suivront et l'objet devra être traité en Commission santé. Nous nous attaquons à un sujet très très délicat et les discussions seront nombreuses (et peut-être houleuses !). Mais nous trouvons indispensable que les prestations dont les habitants du canton sont en mesure de bénéficier soient inscrites dans la loi – et les Vallonniers sont des habitants du canton, pardi !

Pour la section Val-de-Travers du Parti ouvrier populaire, Jean-Noël Bovard, Adriana Ioset et Philippe Vaucher, conseillers généraux

Pour toute communication : Adriana Ioset, Adriana.Ioset.GC@ne.ch, 077 422 22 28.

Fromagers valloniers nommés lors de la 6^e sélection des Gruyère AOP

La Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), en collaboration avec l'Interprofession du Gruyère (IPG) et Neuchâtel Vins et Terroir (NVT), a organisé, lundi, la 6^e sélection du Gruyère AOP neuchâtelois. Un jury composé de journalistes, de politiques et de gastronomes a fait son choix parmi une sélection de fromages ayant obtenu plus de 19 points sur 20 sur toute l'année 2022.



Stéphane Menoud (fromager) et Edouard Philipona (président de la société des producteurs de lait de La fromagerie des Chaux).

Les fromagers suivants de la région du Val-de-Travers ont été nommés pour faire partie de cette sélection : Bémont, Les Sagnettes et Les Bayards.

La fromagerie de La Chaux a remporté le prix du meilleur gruyère neuchâtelois. Cette société de producteurs de lait est présidée par Edouard Philipona alors que Stéphane Menoud s'occupe de la confection du fromage.

Comm.

Élection du Conseil communal par le peuple

Le groupe Agora prend bonne note de la création d'un comité interpartis opposé à l'initiative populaire « Pour l'élection du Conseil communal par la population » et espère qu'un débat public puisse s'organiser prochainement arguments contre arguments.

Si Agora n'est pas vraiment étonné de la position des deux mastodontes que sont le PLR et le PS qui se partagent, depuis 2008, les cinq fauteuils du Conseil communal, il l'est un peu plus quant à celle du PVL et du POP.

En effet, au sein des communes neuchâteloises qui adoptent ce système d'élection (Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel) la représentation est agréablement diversifiée avec la présence du POP

ou du PVL dans les autorités exécutives. Manque d'ambition pour ces deux partis à Val-de-Travers ?

Pour Agora, l'objectif est déjà atteint avec la validation de l'initiative, car **il est légitime de donner la possibilité à la population de s'exprimer à ce sujet.**

Le taux de participation est toujours sensiblement meilleur avec le système proposé (contrairement aux affirmations des opposants). Dernièrement, le taux de participation dans notre commune (National/ États) s'est élevé à 25,4%... une honte démocratique ! Val-de-Travers se situe au dernier rang des communes neuchâteloises...

La population est fatiguée par les formules soi-disant magiques

et les petits arrangements entre amis. À ce titre, nos partis portent une lourde responsabilité sur le désintérêt de la population pour la politique. Une étude du Crédit Suisse et de l'OFS affirmait qu'un Suisse sur deux n'avait plus confiance en ses politiciens professionnels.

Selon les opposants, la taille de la commune ne permet pas de changer de système. Cet argument n'est pas correct. Le Locle, de même taille que Val-de-Travers en terme de nombre d'habitants, applique ce système d'élection avec succès. Au passage, les cinq conseillers communaux du Locle travaillent à temps partiel. La commune de Val-de-Travers serait-elle une petite commune avec une si grosse structure ?

Un habitant dans l'opposition disait : « Je n'ai pas envie de voter pour des candidats au Conseil communal car je ne les connais pas assez, je fais confiance au Conseil général ». Il lui a été demandé s'il connaissait mieux les candidats au Conseil général ? Non, a-t-il répondu... En fait, cet habitant vote pour des conseillers généraux qu'il ne connaît pas et qui éliront des conseillers communaux qu'il ne connaît pas...

Plus sérieusement, cette initiative est une vraie opportunité de permettre l'élection d'excellents gestionnaires issus de la société civile.

Votez favorablement le 26 novembre prochain.

Groupe Agora

Suppression de l'impôt sur les successions et donations en ligne directe

L'initiative demandant la suppression de l'impôt sur les successions et les donations en faveur des héritiers de la 1^{re} parentèle (entre parents, enfants et petits-enfants) a abouti avec près de 5000 signatures, alors que 4500 étaient exigées. Elle a été déposée lundi à la chancellerie d'État.

Pour mémoire, le canton de Neuchâtel est l'un des trois derniers cantons suisses, avec Vaud et Appenzell Rhodes-Intérieures, à prélever un impôt sur les successions et les donations entre parents et enfants. Tous les autres cantons l'ont aboli depuis longtemps. Et de ces trois cantons, Neuchâtel est celui qui applique le taux le plus défavorable !

Les citoyens et citoyennes qui ont soutenu cette initiative en y apposant leur signature l'ont souvent accompagnée par ce cri du

cœur : « Ça suffit ! ». Les contribuables en ont clairement assez des impositions multiples du même bien financier ou immobilier : sur le revenu, puis sur la fortune, puis sur la succession, et à nouveau sur la fortune des héritiers. Est-il juste qu'un enfant soit obligé de vendre un immeuble hérité de ses parents pour s'acquitter de l'impôt sur la succession, ou de s'endetter pour le conserver ? Est-il normal que des parents renoncent à aider financièrement leurs enfants en raison de cette singularité fiscale neuchâteloise ? Dans le cas de la

transmission d'une PME, n'est-il pas regrettable que les héritiers se voient confisquer de l'argent qui serait bienvenu pour des investissements, développer leur entreprise et créer des emplois ? Il est temps de mettre un terme à ces ponctions fiscales !

Cet impôt va également à l'encontre de l'attractivité du canton de Neuchâtel, en risquant de dissuader certaines catégories de contribuables de venir s'y installer. Pire encore, certains n'hésitent pas à déménager pour faire béné-

ficier leurs héritiers d'un don ou d'un héritage. Un gâchis pour les finances cantonales auquel il faut mettre un terme.

Le comité d'initiative tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui l'ont soutenu en signant et faisant signer l'initiative, pour leurs encouragements, et pour les nombreuses discussions sur ce thème ou sur tant d'autres.

Pour le comité d'initiative, Sandra Menoud

Votre Courier, quand vous le voulez, où vous le voulez.

Retrouvez gratuitement tout le contenu de votre journal au format numérique, mais pas seulement...

Mais aussi...

Retrouvez les éditions du Courier des 24 derniers mois, mais aussi nos horaires, nos dates de vacances, nos tarifs d'annonces papier, et bien d'autres choses encore!

www.courrierhebdo.ch

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT



FRÉDÉRIC MAURY

Venez échanger avec notre candidat

- 10 novembre dès 17h30 à la Cave Viva à Fleurier

Me Sven Schwab et Me Marina Machado
ont le plaisir de vous annoncer leur association au sein de

Schwab & Machado
ÉTUDE D'AVOCAT·E·S

L'étude est regroupée dans ses locaux sis
Grand-Rue 36 bis, 2108 Couvet
032 863 21 71
secretariat@avocats-vdt.ch

Me Anne Klausser-Péquignot prend quant à elle une retraite anticipée. Nous la remercions chaleureusement de cette belle collaboration durant toutes ces années et lui souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle page qui s'ouvre.

Les amis du RVT organisent le

TRAIN-TRIPES
DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023



INFORMATIONS

- Voyage en train
- Tripes à la Neuchâteloise à discrétion !
- Verre de bienvenue
- Café Dessert

60.-/personne boissons non comprises

HORAIRES

	Buttes	Fleurier	Môtiers	Couvet	Travers	Noiraigue	Les Verrières
Aller	10h10	10h20	10h24	10h28	10h38	11h00	11h50
	Les Verrières	Noiraigue	Travers	Couvet	Môtiers	Fleurier	Buttes
Retour	14h00	14h35	15h00	15h05	15h10	15h15	15h20

Réservations souhaitées avant le 5 novembre 2023
par mail à mael@jeannin-vdt.ch ou par téléphone au 079 308 51 63

www.courrierhebdo.ch www.courrierhebdo.ch www.courrierhebdo.ch



La rénovation du Foyer s'est concrétisée en août et septembre 2023

Que soient remerciés les nombreuses donatrices et donateurs anonymes, les coopératrices et coopérateurs, comme la clientèle. Toutes et tous ont mis leur pierre à l'édifice pour rénover l'épicerie indépendante. Ainsi que les partenaires suivants:



Entreprises donatrices
Armony, L'Auberge des Fées, Bailiod-Python Entreprise de construction Sàrl, Bezençon Boissons Sàrl, Blackmint SA, Carrosserie Orsat Sàrl, CDS Automobiles SA, Charly Kocher Sàrl, Choco Diffusion SA, Christian Lebet Fiduciaire, Courrier du Val-de-Travers Hebdo, Ebouri/Fée, KF Energies Sàrl, Fenêtre au Sud Sàrl, Fondation Frédéric Juler, LE CHOC, Fromagerie de La Côte-aux-Fées, Fromagerie des Sagnettes Sàrl, Godenzi Ferblanterie, Gravure-Moderne, Manufacture Horlogère ValFleurier, Branch of Richmond International SA, Menuiserie J.-D. Thiébaud Sàrl, Le Jardin des Fées, Les Glaces du Ranch, Martial Barrière, Mauler & Cie SA, Mecaschief Roger Schiefereit Sàrl, Pinto plâtrerie peinture façades, Ulysse Perrin & Fils SA, Walter Erb Boucherie de campagne.

Donatrices et donateurs ayant accepté d'être nommé-es
Grégory Bieler, Myriam et Laurent Blatti, Catherine Bormoz, Christophe Calame, Sabine Calame, Mike Cortese, Julie Courcier Delafontaine, Mascia Galati, Annemary Guenat, Laurent Favre, Elodie et Mike Förster, Fabrice Grandjean, Stéphanie Grandjean, Caroline Houriet, Fernando Hoya, Maria Hoya, Manon et Baptiste Humi, Roland Jeannin, Patrice Jeanneret, Adrien Juvet et Ilan Vallotton, Marie-Louise Juvet, Yvonne et Daniel Juvet, Inès Kocher, Paul Ledermann, Philippe Lebet, Patricia Louvrier, Enzo et Erica Macuglia, Joëlle Maire, Céline Maury, Simone et Christian Matthey, Patrick et Guiliana Montandon, Marie-France Oberbeck, Gaston Parrod, Franck Perruchoud, Nadine Pulzer, Christian Reber, John et Christine Reymond, Annik Rosat, Ariane et Christian Rossel, Céline Rufener Eschler, Heinz Salvisberg, Bianca Schiefereit, Camilla Schiefereit, Jonas, Laetitia et Clarisse Schorderet, Max et Nelly Seewer, Carmelo Sinicropi, Fiona Sinicropi, Lisa Sinicropi, Audrey Somogyi, Fabian Spigariol, André Stoller, Jean-Daniel Thiébaud, Raphaël Thiébaud, Katy Ventura, François Vallotton.

Entreprises impliquées dans les travaux: Dormakaba Suisse, ElectroPro SA, Frigotech SA, JD l'Agenceur Sàrl, J-D Thiébaud Sàrl, MSM peinture SA, S. Pinto Sàrl.

L'aventure de la Société Coopérative de Consommation a démarré en 1918 et nous la poursuivons!
Buttes, le 27 octobre 2023

Lisa Sinicropi, présidente Adrien Juvet, vice président Stéphanie Grandjean, secrétaire Joëlle Maire, trésorière

Christine Volkart membre Jean-Daniel Thiébaud membre Sylvain Moser, membre

FÊTE DE LA BIÈRE DES LUTTEURS

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023
à la salle de spectacles de Couvet

SOUPER DE SOUTIEN DU CLUB DE LUTTE DU VAL-DE-TRAVERS

ENTRÉE 10.-

DÈS 19H30
CHOUROUTE À LA BIÈRE

50.- CHF (1 entrée + repas)
Apéritif OFFERT

ANIMATIONS MUSICALES
19H00 - Julien et son accordéon
21H - Orchestre Madison Top

INSCRIPTION POUR LE SOUPER jusqu'au 4 novembre
jo.reis1@bluwin.ch ou par sms 079 412 67 94



BERNARD FREI
soulever déplacer transporter

Novembre 2023

éren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Paroisse du Val-de-Travers



Pour la paix du cœur

Que de tensions et de conflits dans le monde!
Que de victimes! Toutes les parties en appellent à la paix. Mais personne ne veut d'une paix à ses dépens. La paix du compromis a un arrière-goût amer. Dans bien des cas, la reprise des hostilités n'est jamais loin. La spirale de la violence dans les rapports humains ne date pas d'aujourd'hui. Ce qui est nouveau, c'est la capacité plus grande à semer la destruction.

La civilisation humaine est censée avoir progressé. Pourtant, les conflits les plus meurtriers de notre histoire ont lieu à l'ère du progrès. On l'aura compris, les avancées dans la protection de la vie et dans sa destruction font partie des paradoxes du progrès; paradoxes enracinés dans les ambiguïtés de notre liberté. «L'homme est un loup pour l'homme», dit la citation latine. Il en a toujours été ainsi. Il n'en sera peut-être pas autrement.

Jésus lui-même a été confronté à la prédation de l'homme par l'homme. Quel exemple donne-t-il si ce n'est de tendre l'autre joue quand on reçoit une gifle, ou de «ne pas riposter au méchant»? Cette lâcheté apparente nous renvoie à ce qui fait réellement notre humanité, à savoir construire des relations respectueuses en acceptant d'être vulnérable. Cela suppose de renoncer aux postures de contrôle, de domination voire d'agression dans un lâcher-prise qui nous libère du souci d'emprise sur les autres et libère les autres de notre emprise.

Ainsi advient l'harmonie des libertés, et avec elle la paix du cœur. Les drames que répercutent les médias donnent l'impression que cette paix est utopique. Elle est pourtant bien amorcée, triomphante mais discrète. Comme dit le proverbe, «Quand un arbre tombe, on l'entend; quand la forêt pousse, pas un bruit». À travers l'élan des cœurs en famille, les échanges cordiaux en société, les sourires amicaux, bref, dans le dynamisme du vivre ensemble, la paix du cœur célèbre chaque jour son triomphe.

Cyprien Mbassi, proposant

Célébrations du mois de novembre 2023

Dimanche 5 novembre – culte cantonal dans la paroisse de l'Entre-deux-Lac, avec la participation des jeunes
10h – Espace-Perrier à Marin

Samedi 11 novembre – avec les chants de Taizé
17h – Fleurier – Jean-Samuel Bucher

Dimanche 12 novembre – culte Terre Nouvelle
10h – Fleurier – Patrick Schlüter

Samedi 18 novembre
17h – Môtiers – Véronique Tschanz-Anderegg

Dimanche 19 novembre
10h – Couvet – Véronique Tschanz-Anderegg

Samedi 25 novembre – culte du souvenir
17h – Môtiers – équipe pastorale

Dimanche 26 novembre
10h – Les Bayards – Ion Karakash

Dimanche 3 décembre – Avent I
10h – Fleurier – Véronique Tschanz-Anderegg

Mémento

ACTIVITÉS-RENTRENTES REPAS

Fleurier
Club de midi
Ma 7 et 21 novembre – 12h – CORA, Patinage 1, Fleurier. Repas à Fr. 15.-. Sur inscription au 032 886 46 20 du mardi au vendredi de 9h à 12h.

Vente paroissiale
Salle Fleurisia – Fleurier
Ve 17 novembre de 14h à 17h, Sa 18 novembre de 10h à 16h environ. Repas de midi: vol-au-vent + riz + salades Fr. 17.- (demi-portion Fr. 12.-). Loto 3 tours, stands pâtisseries, tricots-couture, bricolages.

Couvet
Vendredi-midi
Ve 3, 10, 17 et 24 novembre – 12h – cure – repas simple, sans inscription,

collecte au profit des projets Terre Nouvelle.

Travers
Rencontre du groupe Pour tous
Me 15 novembre – 11h30 – Repas Foyer La Colomnière, Travers. Ouvert à tous. Prix du repas: Fr. 15.-. Inscription: Eliane Flück, 032 863 27 32 (heures des repas) ou 079 401 35 39. Marlise Baur 032 863 20 57 ou 079 603 59 40.

TÉLÉPHONES UTILES

Secrétariat paroissial
Grand-Rue 25, 2108 Couvet, 032 863 38 60, valdetravers@eren.ch

Heures d'ouverture:
Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h
Mardi et mercredi de 14h à 16h 30

Soirée théâtre

Vendredi 17 novembre
20h – salle Fleurisia
« Je suis qui je suis... et inversement »
par la Compagnie La Marelle

spectacle-événement sur la thématique de l'identité

Entrée libre - collecte



Culte du souvenir pour endeuillés

Pour ne pas oublier, pour rendre hommage à nos chers disparus, pour espérer, pour avancer, pour être ensemble.

Samedi 25 novembre à 17h
au temple de Môtiers

Le nom des personnes décédées dont notre paroisse a accompagné le service funèbre durant la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, sera évoqué lors de cette célébration.

ENFANCE ET JEUNESSE

Rencontres Godly Play (6-13 ans)
Pour découvrir les récits bibliques autrement.
2^e rencontre: « le temps de l'Avent ».

Deux lieux proposés:
Sa 25 novembre à Fleurier, Pasquier 5, de 10h à 11h30 (goûter offert)
Me 29 novembre à Couvet, Grand-Rue 25, de 12h à 13h30 (accueil dès 11h45, goûter offert, merci de prendre votre pique-nique)

➔ Inscription auprès de Séverine Schlüter (079 395 13 14 ou severine.schluter@eren.ch)

Catéchèse œcuménique (7-8^e)
pour discuter, s'amuser et mieux connaître Jésus:
2^e rencontre le samedi 4 novembre de 14h à 16h à la chapelle catholique de Couvet: « Protestants et catholiques, ce qui nous unit, ce qui nous différencie »

➔ Inscription auprès de Séverine Schlüter (voir ci-dessus)

NOS PRIÈRES POUR

- la paix en Europe, au Moyen-Orient et dans le reste du monde
- les victimes de la guerre, les personnes blessées et souffrantes, les migrants, les familles en deuil
- les familles qui connaissent des tensions, des conflits, des déchirures ou des problèmes matériels.
- les élus au Conseil des États, au Conseil national, qu'ils aient le sens de la justice sociale
- les catéchumènes, les jeunes, les enfants, leurs familles et leurs accompagnants

Pro Natura, WWF, FNPR Pour que l'Areuse reste une rivière vivante

Le canton de Neuchâtel demande enfin aux entreprises électriques du canton de respecter la loi fédérale exigeant le respect d'un débit minimal dans les rivières, garantissant la survie des poissons. Pro Natura, le WWF et la fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière (FNPR) demandent aux exploitants des centrales hydroélectriques sur l'Areuse, de respecter la loi et d'accepter cette décision.

Adoptée en 1991, la loi fédérale sur la protection des eaux demande que les centrales hydroélectriques respectent un débit minimal, destiné à assurer la survie des poissons. Les exploitants de ces centrales avaient jusqu'à 2012 pour se mettre en conformité avec cette loi. Onze ans après le délai fédéral, le canton de Neuchâtel demande, en cet automne 2023, aux exploitants des centrales électriques sur l'Areuse, de se mettre en conformité avec la loi d'ici à... 2028 ! Nos associations ont demandé aux exploitants des centrales hydroélectriques de l'Areuse de respecter la loi et d'accepter sereinement cette décision (qui leur aura tout de même permis de gagner 16 ans par rapport à ce que demandait la Confédération).

cantonales, ainsi qu'aux exploitants des centrales, pour demander l'application de la loi fédérale dans les meilleurs délais. En effet, à une époque où l'eau des rivières devient plus rare et plus chaude, il est important de trouver des solutions pour que la production d'électricité n'assèche pas totalement les rivières. Rappelons qu'en Suisse les cours d'eau sont sous forte pression et que l'eau est le milieu vital des poissons qui n'ont nulle part où aller en cas d'assèchement, même temporaire, de leur rivière. La loi fédérale représente justement un compromis entre deux enjeux d'égale valeur : la conservation de la biodiversité et la production d'énergie renouvelable.

collectivités publiques, notamment aux communes, qui répètent à l'envi combien elles s'engagent pour plus de durabilité. Elles ont donc un devoir d'exemplarité et à ce titre devraient avoir à cœur d'agir proactivement en faveur de l'environnement.

En effet, le manque à gagner résultant du turbinage d'une moindre quantité d'eau n'atteint que quelques pourcents. Il est de plus compensable par une modernisation des installations et une politique volontariste en matière de diminution de la consommation de courant. Nous attendons donc qu'elles appliquent la réglementation fédérale, comme tout un chacun est tenu de le faire.

La FNPR, Pro Natura et le WWF ont donc écrit aux autorités

Les centrales hydroélectriques de l'Areuse appartiennent aux

WWF Neuchâtel

KVA

La salle des bonnes affaires



Le concept du family troc est aussi simple qu'il est utile. Deux fois par an, les familles sont invitées à venir vendre les affaires trop petites de leurs enfants ainsi que les jouets qui ne trouvent plus grâce à leurs yeux. Ce mode d'achat économique et écologique fonctionne de mieux en mieux depuis la première édition, lancée en octobre 2009, sous l'appellation de troc des mamans. Dimanche matin, ils étaient 25 exposants et une bonne centaine « d'enchérisseurs » à guetter la bonne occasion à la salle de spectacles de Couvet. D'après l'organisatrice Kathia Oliveira, les jeux ainsi que les habits d'hiver ont fait partie du « top 5 » des meilleures ventes.

Valorisez vos annonces
via notre site
www.courrierhebdo.ch

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier. Nos emplacements sont limités, alors ne tardez pas à demander nos tarifs de lancement.



CNIP : cérémonie de remise de diplômes

Le CNIP a renoué avec sa traditionnelle remise de diplômes aux apprenants qui ont réussi leur formation, lors d'un événement organisé dans ses locaux à Couvet.

C'est ainsi que, lundi 23 octobre dernier, lors d'une cérémonie présidée par Jean-Daniel Dubois, industriel et président du Conseil du CNIP, 74 personnes ont été mises à l'honneur.

Ces personnes, provenant du Service de l'emploi et de l'Office d'assurance-invalidité, ont terminé leur cursus de formation avec succès, dans le courant du semestre précédent, dans les domaines de l'usinage mécanique (9), du décolletage (3), du contrôle qualité (20), de la logistique (33), de l'automatisation (7) et du polissage (2).

Développement de formations industrielles

Il a été souligné, lors de cette manifestation, que le CNIP, qui

fêtera ses 30 ans d'activité en 2024, ne cesse de développer ses divers domaines de formation pour être en adéquation constante avec les besoins de l'économie industrielle régionale. La dernière formation proposée depuis le printemps 2023, en cours du soir et pour toute personne intéressée, est celle de chef d'équipe d'industrie. Tous les participants de la première session ont réussi leur premier module.

Le deuxième module a débuté le 24 octobre et le troisième commencera le 27 février 2024. Cette formation peut débuter par n'importe quel module et la réussite des 3 modules permet l'obtention du diplôme intercantonal de chef d'équipe d'industrie.

Par ailleurs, d'autres projets sont en cours de développement, notamment dans le domaine de l'usinage automatisé ainsi que dans le contrôle qualité.

Comm.



LETTRES OUVERTES



Initiative pour une élection du Conseil communal par le peuple Votez et faites voter par la négative à l'initiative!

Sans lien commun, l'UDC et Agora ont choisi d'unir leurs forces pour modifier le règlement communal en matière d'élection du Conseil communal de la Commune de Val-de-Travers, au prétexte de « + de démocratie ».

Ne soyons pas dupes, il s'agit de populisme. Au prétexte d'« offrir » à la population le droit d'élire l'exécutif, les initiants omettent de dire qu'ils enlèvent cette compétence au législatif. Or, aujourd'hui, ce dernier est justement élu par le peuple pour le représenter. Il détient ainsi un rôle central dans le choix des candidats à l'exécutif. Jusqu'à ce jour, ce système a fait ses preuves. Pour preuve, quasi tous les membres de l'exécutif présentés par le législatif ont été plébiscités par la population. Certes, l'UDC et Agora n'y sont pas représentés. Cette situation fâche les premiers et incite les seconds,

opportunistes, à s'y associer. Lorsqu'ils auront le nombre d'élus suffisants et, surtout, lorsqu'ils présenteront un ou une candidate susceptible d'intégrer un « collège » et capable d'assumer la gestion d'un dicastère, peut-être pourront-ils se réjouir de l'élection démocratique de l'un ou l'une des leurs. À ce jour, tel n'a jamais été le cas !

Les initiants avancent que la Commune de Val-de-Travers devrait s'inspirer de ce qui se pratique dans les villes et à Cressier, où l'exécutif est élu par le peuple. Eh bien non ! Défendons la pratique actuelle, comme dans les autres communes du canton. Et avec d'autant plus de vigueur que cela lui réussit, témoignant ainsi du sens des responsabilités du Conseil général, de son souci de collégialité, de stabilité, d'efficacité dans la conduite des dossiers. Bref, de la sagesse, sachant

qu'à Val-de-Travers, les conseillers communaux doivent posséder d'autres compétences que leurs seules qualités personnelles. Ainsi, tant les partis que leurs représentants au Conseil général tiennent le rôle de sélectionneurs, afin de désigner les candidats aptes à diriger un dicastère. Ils exercent ainsi leur rôle de filtre de la raison, réfrénant les réflexes de l'émotion.

Un mot encore, si vous hésitez... Si le favorable devait l'emporter, un candidat pourrait être élu au Conseil communal sans que ce parti ne soit représenté au législatif. Imaginez les conséquences néfastes d'une telle situation ! Ce scénario, nous n'en voulons pas. Il convient donc de voter et de faire voter par la négative à cette initiative peu démocratique.

Claude-Alain Kleiner, Môtiers



LETTRES OUVERTES

Inflation et assurances maladie

À savoir, comme le dit si bien Myret Zaki, journaliste économique suisse romande, les chiffres officiels de l'inflation sont biaisés, pour ne pas dire tout faux, particulièrement pour les revenus modestes.

Officiellement, en Suisse, nous connaissons une inflation de moins de 3 % sur un an. Pour les ménages au revenu modeste, cette inflation peut être multipliée par 2.

Je prends l'exemple, d'une famille, la mienne. Nos primes maladie (sans complémentaires !) représentent actuellement le 20% de notre revenu. Cela depuis le passage d'un ministre socialiste aux finances du gouvernement de notre canton ! Sans augmentation de notre revenu, les hausses de cotisations assurances maladie augmentent pour 2024 de plus de 10% !

Sachant que, en 2023, nous consacrons déjà le 20% de notre

revenu pour payer notre assurance maladie, avec la nouvelle augmentation, nos primes correspondent à 22% de notre revenu,

Donc, à la clé, rien que pour l'assurance maladie, une augmentation du coût de la vie = inflation de 2%. En plus de toutes les autres augmentations, comme les loyers, l'alimentation et celle de l'électricité, qui mériteraient d'être combattue.

Les partis politiques y vont tous de leurs propositions pour faire baisser les coûts et les primes des assurances maladie, sans vraiment l'intention de faire quelque chose de concret (à ce jour).

De fait, les petits revenus sont toujours perdants, subissant toutes les hausses des coûts de la vie.

En attendant « nos gilets jaunes ».

Raymond Martin, Couvet

Dans la jungle des assureurs privés

L'annonce des primes d'assurance maladie, c'est chaque année comme dans l'histoire du barbier et son affiche en vitrine : « Demain on rase gratis ». La population grogne, nos parlementaires redoublent de gesticulations pour renvoyer la responsabilité à d'autres et l'assuré lambda, ne pouvant pas prendre ses jambes à son cou, prend son mal en patience. Tant qu'à se faire tondre, du moins que ça soit par le raseur le moins cher, non ? Mais pour ça mieux vaut s'armer : de feuilles de brouillon, d'un téléphone, d'un ordinateur, de quelques heures devant soi et surtout de beaucoup de patience.

Les spécialistes du marketing de nos assureurs maladie sont d'une originalité sidérante, champions des contorsions sémantiques subtiles mais lourdes de sens. Préférez-vous le modèle BenefitPlusFlexmed ou BenefitPlusTelmed, Smartmed, Qalimed, Pharmed, Optimed,

Multimed, Netmed, MedDirect, Casamed, ou encore les Dupont et Dupond de l'assurance MedCall et CallMed ? « Bonnet blanc ou blanc bonnet », à peu de choses près...

Certains préfèrent jouer du care, avec sa consonance anglo-saxonne novatrice. Plus branché que san, trop banalement latin. Vous prendrez bien un peu de Combicare, Telcare, EGKcare, Smartcare, Primacare, Managedcare, ou Vivacare ? Raffinement suprême : combiner med et care puis rajouter un soupçon de Call et de Tel, comme sel et poivre sur un repas insipide. Voici donc CareMed, EGKTelcare ou les plus raffinés VivaCareMed-Call et Sana24MedCall.

C'est la care de tranchées pour l'assuré. « Au secours, à l'éd. ». San va plus !

Le choix avisé du consommateur après des heures de recherches pal-

pitantes va freiner l'augmentation des coûts ? Tu parles d'un choix ! La concurrence entre ces assurances – par ailleurs assises sur des réserves de 12 milliards de bons francs suisses, largement excédentaires – serait la solution pour réduire l'augmentation des coûts ? Tu parles d'une solution !

Alors quoi ? On se résigne et on paie ! L'alternative ? Une caisse unique, de droit public, avec des modèles et des procédures simplifiées, plutôt que cette jungle de 44 assureurs privés ? Les Suisses n'en ont pas voulu, par deux fois. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? La Suva, fondée en 1918, assure contre les accidents 2 millions de travailleurs en Suisse, sans que personne ne s'en plaigne. Pourquoi ça ne fonctionnerait pas pour l'assurance maladie ? Au point où on en est...

Christophe Dubied, Môtiers

Quel prix notre électricité ?

Comme l'indique l'article de Ross Clark, 29 octobre 2023, dans le journal anglais The Telegraph, les éoliennes ont été construites sur le mythe d'une électricité bon marché. Ceci ne prenait pas en compte ni les subventions fournies par les gouvernements (grâce à l'argent des contribuables), ni le coût gigantesque de construire les centrales au gaz et les batteries de stockage au lithium pour répondre à l'intermittence du vent, ni le « strike price » ou prix d'exercice du contrat fixé par les exploitants des éoliennes pour les

garantir des bénéfices sur une durée déterminée.

En Suisse, avec nos quelque 37 éoliennes, ces problèmes ne semblent pas nous concerner actuellement, mais si notre but est vraiment d'installer des éoliennes pour remplacer le pétrole et le gaz, nous devons en construire beaucoup plus, ce qui entraînera nécessairement des inconvénients pour nos régions.

De plus, les fournisseurs d'électricité accepteront difficilement

d'investir des sommes colossales, en érigeant des centaines, voire des milliers, d'éoliennes sans avoir l'assurance que leur électricité sera vendue à profit.

À l'heure où nos factures de courant prennent l'ascenseur, il est temps de réfléchir attentivement sur quelle énergie nous voulons et à quel prix, sans oublier la transformation de notre paysage.

Richard Wilson, Travers

**LETTRES OUVERTES :
MAXIMUM 2500 SIGNES**

Rythme de croisière pour le Vid'armoires de Nantibatingou



Le Vid'armoires a maintenant sa place dans les agendas de toutes les personnes intéressées à faire don de leurs vêtements pour soutenir des écoles au Bénin, à venir faire leurs achats de seconde main de manière écologique et économique deux fois par année (printemps et automne) à la Fleurisia à Fleurier et à passer un moment convivial à la cantine où sont proposés pâtisseries, vin chaud et soupe à la courge.

Samedi passé, c'était donc « the place to be » pour toute personne sensible à ce concept et où tout un chacun a pu s'intéresser aux projets de l'association et à son fonctionnement depuis 12 ans déjà.

L'association Nantibatingou tient à remercier ici toutes les personnes qui soutiennent son action en faveur de ses projets à Natitingou au Bénin. Le prochain Vid' pourrait avoir lieu le 20 avril prochain – date à confirmer.



Cérémonie de pose de la première pierre du bâtiment de 3 classes à Sossounan.

Sandrine Bosson

Association Les Travers du Vent Les éoliennes réduisent considérablement la valeur des biens immobiliers

Une étude qui vient d'être publiée par la chambre immobilière de la Suisse alémanique HEV le montre : les éoliennes réduisent considérablement la valeur des biens immobiliers. La dépréciation est de 25% à une distance de 300 mètres. À 1000 mètres, elle est de 8% et à 2 km encore de 5%. Dans le Val-de-Travers, tous les parcs éoliens prévus entraîneront des pertes de valeur qui se chiffrent en centaines de milliers de francs. Si les collectivités publiques, communes et canton, doivent indemniser les dépréciations, la facture sera salée.

Une lacune est comblée : la Suisse dispose enfin d'une étude qui renseigne sur la dévalorisation immobilière générée par les parcs éoliens, qui vont se multiplier dans le Val-de-Travers à la suite des récentes décisions du parlement. Architecte et agent fiduciaire diplômé, Ralph Bauert a passé en revue les travaux scientifiques réalisés à l'étranger, notamment en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, qui disposent d'une solide expérience dans ce domaine. Ils montrent que les biens immobiliers situés à proximité d'éoliennes ont dû accepter une décote de 10 à 20%, voire de 30 à 40% dans les cas extrêmes. Se basant sur ces études, l'auteur de l'étude a calculé les dépréciations moyennes pour la Suisse. Les conclusions ne sont pas rassurantes pour les propriétaires d'habitations du Val-de-Travers, la région de Suisse qui sera la plus impactée par les parcs éoliens.

Plusieurs nuisances expliquent la dépréciation constatée par

Ralph Bauert. Outre la visibilité, les éoliennes projettent des ombres, génèrent du bruit et propulsent des morceaux de glace. Si plusieurs éoliennes sont exploitées à proximité du bien immobilier (parc éolien), la perte de valeur augmente. La dépréciation sera réduite en revanche pour les biens immobiliers situés au sud de l'éolienne, par l'absence d'ombre portée. Enfin, il faut s'attendre à une plus grande perte de valeur pour les biens immobiliers anciens, ou pour les habitations situées en zone rurale, cas fréquent dans le Vallon et ses hauteurs.

Le parc éolien de la Montagne de Buttes entraînera une perte de valeur généralisée de tous les biens immobiliers du secteur, y compris La Côte-aux-Fées, ainsi que de ceux des Bayards. Avec l'impact cumulé lié au projet du Mont de Boveresse, soit un total de plus de 30 éoliennes, Les Bayards est la localité la plus impactée à l'échelle de la Suisse entière.

Le problème se posera de manière aiguë une fois les parcs construits. Or, la dépréciation des biens immobiliers n'a jamais été un sujet de préoccupation des autorités, qui ont porté les parcs éoliens aux nues en fermant les yeux sur les conséquences. Il y aura lieu, dans un premier temps, de désigner les responsabilités. Les exploitants éoliens sont les premiers visés, car responsables des nuisances. Les collectivités publiques, qui auront délivré des permis de construire en étant conscientes des conséquences, pourraient bien elles aussi être appelées à indemniser les propriétaires. Dans tous les cas, la population en fera les frais.

L'association Les Travers du Vent invite les propriétaires de biens fonciers concernés à procéder dès maintenant à une évaluation de leur objet, de sorte à pouvoir disposer d'une preuve en vue de futures démarches.

Comm.

Anniversaire, mariage, événement Serait-ce la salle « parfête » ?

Fermez les yeux et imaginez une salle de 100 places et un espace extérieur à plat de 3000 mètres carrés sans vis-à-vis. Imaginez aussi une grande cuisine équipée (y compris pour de grosses quantités), un parking de 45 places et 86 lits pour éventuellement passer la nuit. Imaginez maintenant que vous devez organiser une fête de famille, un anniversaire, un camp ou un mariage. Pourquoi vous iriez ailleurs que dans cet endroit pour le faire ?



Jean-Marc Montandon et Marie-Claude Chédel, tous deux membres du comité du conseil de fondation des « Échanges scolaires ».

Vous dites, le prix ? Il est sans concurrence et parfaitement abordable. Comptez 250 francs pour la journée ou la soirée. Vous pouvez maintenant ouvrir les yeux car cette solution existe réellement au Val-de-Travers. Les possibilités offertes par le bâtiment des « Échanges scolaires » des Bayards sont infinies. « Nous sommes à 100% convaincus que ce lieu est parfait pour program-

mer différents types de rassemblements. Vous voyez, toutes les fenêtres du rez-de-chaussée donnent directement sur le terrain extérieur de 3000 mètres carrés, compris dans le prix de la location. Visualisez un mariage ici, c'est absolument génial. »

Un ancien orphelinat

Le gérant du bâtiment Jean-Marc Montandon croit tellement en ce qu'il dit qu'il a lui-même organisé les festivités de son union aux « Échanges scolaires ». Ce nom d'« Échanges scolaires » colle assez mal avec tous ce qu'il est possible d'y organiser d'ailleurs. D'où vient cette appellation ? « Le bâtiment abritait autrefois des échanges avec d'autres écoles de Suisse lors de camps », déploie le responsable. « C'est vrai qu'on pourrait le renommer pour lui donner une aura plus générale. Si vos lecteurs ont des idées, on les attend bien volontiers », vous adresse Jean-Marc Montandon. « La bâtisse est un ancien orphelinat qui était ouvert uniquement aux gar-

çons de la région. Les filles prenaient quant à elles plutôt leurs quartiers dans le village des Verrières », était Marie-Claude Chédel, membre du comité du conseil de fondation qui gère les locaux.

Plein sud : aucun voisin, juste de la verdure

Pour être complet sur le volet historique, il faut encore relever que le bâtiment a pris ses contours actuels dans les années 1970. Il fut entièrement reconstruit avec du béton bien dur à la suite d'un incendie. Sa position dans le village est idéale car il n'y a aucun voisin côté sud où s'ouvre le bâtiment vers l'extérieur. « Il n'y a aucun risque de déranger qui que ce soit. Des fanfares viennent régulièrement s'entraîner ici notamment. » Les « Échanges scolaires » se muent aussi parfois en terrain d'action pour différentes manifestations comme la mi-été ou des soirées de match aux cartes (la prochaine aura lieu le 6 janvier 2024).



Le bâtiment des « Échanges scolaires » est spacieux, facilement accessible et offre un espace extérieur de 3000 mètres carrés, compris dans le prix de la location. « Une configuration idéale pour les mariages par exemple », renseigne le gérant Jean-Marc Montandon qui y a organisé le sien.

Marché de Noël, expo et repas les 9 et 10 décembre

« Ce serait chouette que cela devienne un réflexe de penser aux « Échanges scolaires » au moment de préparer une fête au Vallon. Notre but n'est pas d'encaisser un maximum d'argent mais d'offrir un service optimal aux gens de la région », hisse Jean-Marc Montandon. Les réservations se font directement par internet à l'adresse suivante : echanges-scolaires.com. Dans cette dynamique, un tout nouveau marché de Noël sera créé sur deux jours les 9 et 10 décembre prochain. Une dizaine d'exposants se sont déjà annoncés. En plus d'être au sec, ce marché se différencie des autres en

proposant en même temps une exposition de photos et de peintures de trois artistes. Deux repas seront également organisés en soirée. Davantage d'informations suivront ces prochaines semaines dans le Courrier. C'est bon, vous pouvez refermer les yeux maintenant. Tout est écrit !



Kevin Vaucher

Groupe théâtral des Mascarons Conférence de choses



Samedi, à 18 h à la maison des Mascarons à Môtiers, Pierre Pfund présentera deux épisodes : « On s'y plonge et c'est un délice absolu » et « Cinquante-trois minutes trente-trois de bonheur ». Réservation sur répondeur au 079 633 48 25.



Le ravissement

D'Iris Kaltenbäck, drame, avec Hafsisia Herzi, Alexis Manenti, Nina Meurisse...



lorsque Monsieur Hellinger, l'ennemi juré de nos amis, s'évade de prison et s'associe à un savant fou afin de voler et de s'accaparer ces nouveaux pouvoirs. Le destin d'Adventureville est désormais en jeu, la Super Patrouille doit arrêter les super-vilains avant qu'il ne soit trop tard. Stella va découvrir que même le plus petit des chiens peut faire la plus grande des différences.

Comment la vie de Lydia, sage-femme très investie dans son travail, a-t-elle déraillé ? Est-ce sa rupture amoureuse, la grossesse de sa meilleure amie Salomé, ou la rencontre de Milos, un possible nouvel amour ? Lydia s'enferme dans une spirale de mensonges et leur vie à tous bascule...

La Pat'Patrouille 2

De Cal Bruncker, animation, famille, aventure, avec Finn Lee-Epp, Mckenna Grace, Christian Convery...



Lorsqu'une météorite magique s'écrase sur Adventureville, elle donne à la Pat' Patrouille des pouvoirs la transformant en Super Patrouille ! Pour Stella, la plus petite membre de l'équipe, avoir des pouvoirs est un rêve qui devient réalité. Mais les choses dégénèrent

Killers of the flower moon

De Martin Scorsese, thriller, drame, historique, avec Leonardo DiCaprio, Lily Gladstone, Robert De Niro...



Au début du 20^e siècle, le pétrole a apporté la fortune au peuple Osage qui, du jour au lendemain, est devenu l'un des plus riches du monde. La richesse de ces Amérindiens attire aussitôt la convoitise de Blancs peu recommandables qui intriguent, soutirent et volent autant d'argent Osage que possible avant de recourir au meurtre...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2023

NOVEMBRE

- 4, COUVET : soirée des paysannes.
- 4, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 5, COUVET : concert 1 clarinette et 2 pianos, org. Évasions Musicales.
- 11, COUVET : fête de la bière, org. Club de lutte.
- 11, 12, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 15, NEUCHÂTEL : La truite, org. société d'Émulation.
- 23, COUVET : conférence publique « bien manger pour bien vieillir », org. Avivo Val-de-Travers.

- 24, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- 25, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.
- 26, FLEURIER : concert et fondue, org. Union Instrumentale.
- 26, NEUCHÂTEL : Dérèglement, org. société d'Émulation.

DÉCEMBRE

- 1, TRAVERS : Noël des jeunes gymnastes, org. FSG.
- 2, BOVERESSE : marché de Noël.
- 5, COUVET : don du sang, org. Samaritains du Val-de-Travers.
- 6, FLEURIER : fête de Saint-Nicolas, org. Un P'tit Plus.
- 7, FLEURIER : Noël ensemble, org. Cora.



Rome entre réalité et fiction: la ville éternelle au cinéma

Mercredi 8 novembre, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Sylvain Malfroy, historien de l'art et de l'architecture, ancien professeur aux HES de Neuchâtel, Fribourg et Winterthour.

Cinecittà voit le jour en 1937 dans la banlieue orientale de Rome comme outil de propagande fasciste. Dans le Second après-guerre, les studios de Hollywood investissent les lieux pour y tourner des *peplums* avec une main-d'œuvre bon marché et, accessoirement, pour renforcer la présence américaine dans un pays sous influence soviétique.

Sur la base de cinq portraits dressés par Pier-Paolo Pasolini (*Mamma Roma*, 1961), Michelangelo Antonioni (*L'eclisse*, 1962), Federico Fellini (*Roma*, 1972), Ettore Scola (*Una giornata particolare*, 1977) et Nanni Moretti (*Caro diario*, 1993), nous nous intéresserons à la façon dont Rome et sa population se sont ouvertes au monde moderne malgré le poids du passé et la force des traditions, souvent ressenties comme un facteur de paralysie. La conférence sera suivie d'une projection.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de Fr. 10.- sera demandée aux non-membres.

Comm.

Bric-à-Brac de l'Eren

Dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo du jeudi 26 octobre dernier, une erreur s'est glissée dans l'article « À portée de main » concernant le Bric-à-Brac de l'Eren à Couvet.

Il s'agit du Dr Léon Vaucher et non pas du Dr Leu.

Le comité du Bric-à-Brac

Croqu'art à Bleu de Chine



Quel bonheur nous avons eu samedi dernier à Bleu de Chine lors du concert de l'Autre, poète chanteur de notre région, accompagné par l'excellent guitariste René Cattin !

Ce dimanche 5 novembre, nous vous proposons notre Croqu'art. En plus de l'ouverture normale de la galerie de 15 h à 18 h, vous êtes invités à déguster un encas préparé par nos artistes entre 11 h 30 et 13 h 30 et pourrez ainsi visiter l'exposition en présence de Chloé-D. Brocard (peinture), Catherine Corthésy (papier et cyanotype) et Richard Rohart (sculpture).

L'activité est libre et gratuite. Inscription par téléphone au 032 861 28 87 ou par courriel à ioset@bluewin.ch. Si vous vous décidez au dernier moment, venez quand

même, nous nous organiserons et vous serez les bienvenus !

Une autre bonne nouvelle pour ce week-end : nous participons au troisième week-end portes ouvertes organisé par Destination Val-de-Travers ! Samedi et dimanche, 17 acteurs culturels vous accueillent chez eux et vous dévoileront les coulisses de leurs institutions. À Bleu de Chine, samedi, vous pourrez vous initier à la soudure avec Philippe et/ou au collage et à la peinture avec Adriana. Merci de vous inscrire. Vous trouverez le programme complet sur le site des organisateurs : www.myvaldetravers.ch/2023/09/04/portes-ouvertes-culture/.

Les galeristes,
Adriana et Philippe Ioset

À ne pas manquer non plus

► Samedi et dimanche, week-end culturel organisé par Destination Val-de-Travers. Infos sur myvaldetravers.ch.

► La conférence de choses, au théâtre des Mascarons à Môtiers, samedi à 18 heures.

► Samedi, la 77^e soirée des paysannes du Val-de-Travers à la salle de spectacles à Couvet. Dès 20 h, concert du chœur et dès 23 h, grand bal avec Les Galériens.

► Dimanche, de 13 h 30 à 18 h, 8^e Salon du livre de Neuchâtel, à bord du bateau « Ville de Neuchâtel », qui restera à quai.

► Dimanche à 17 h à la Chapelle aux Concerts à Couvet, concert Brahms-Lutoslawski avec Jean-François Lehmann (clarinette), Katja Avdeeva et Raphaël Colin (pianos). Entrée libre, chapeau à la sortie.

► Dimanche, match au loto de la société de musique l'Avenir de La Brévine, à 20 h à la salle omnisport du village.

À vos agendas !

► À la Fondation Sully Lambert, aux Verrières, vide-greniers, samedi 11 novembre, de 10 h 30 à 16 heures.

► Le club de lutte du Val-de-Travers organise, samedi 11 novembre à la salle de spectacles de Couvet, la fête de la bière. Inscription à jo.reis1@bluewin.ch.

► Les concerts de la fanfare môtisienne l'Harmonie, les 11 et 12 novembre, au temple du village.

► Le train-tripes, organisé par les amis du RVT, dimanche 12 novembre. Réservations par mail à mael@jeannin-vdt.ch ou par téléphone au 079 308 51 63.

Le saviez-vous ?

Le Conseil d'État a adopté, jeudi 26 octobre, un contre-projet direct en réponse à l'initiative législative populaire cantonale « 1% pour le sport ». Il prévoit un crédit d'engagement de 20 millions de francs pour soutenir le renouvellement des infrastructures sportives d'importance cantonale.

Comm.

Enquelleslignes

► Trois Vallonniers ont obtenu leur bachelor de la Haute École Arc ingénierie de Neuchâtel, il s'agit de : Benoit Vuillermot (filière industrial design engineering, conception ergonomique et design), Neil Benoit (filière informatique, informatique logicielle) et Henrique Marques Reis (filière informatique, systèmes informatiques embarqués).

SPONSORS OR

L B G
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch

garages hotz S.a.

Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch



Waeber HMS SA



Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch



FLEURIER
SPONSORS ARGENT

Championnat de hockey sur glace - 1^{re} ligue

FLEURIER

reçoit

SION

Samedi
4 novembre

20 h 30

Centre de sports de glace à Fleurier

Championnat de 3^e ligue

FLEURIER II

reçoit

VAL-DE-RUZ

Vendredi 3 novembre
20 h 15

SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour véhicules électriques



Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16
www.mobiliere.ch



Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux

BEZENÇON BOISSONS
FLEURIER SA

Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33
bezencon.boissons@bluemail.ch



Pinto

Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@spinto.ch | www.spinto.ch

U13-TOP samedi 4 novembre à 12 h
FLEURIER - SAINT-IMIER

U13-A samedi 4 novembre à 17 h
FLEURIER - MOUTIER

FASEL & Fils SA
ECHAFAUDAGES + PONT-ROULANTS

Route de la Gare 68 2017 Boudry
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32
www.fasel-echafaudage.ch

Fondation Les Perce-Neige Quentin Di Meo à la présidence

Le bureau du Conseil de fondation se renouvellera à partir du 1^{er} janvier 2024. Après 10 années passées à la présidence, Christian Blandenier va céder sa place à Quentin Di Meo.

Entré en fonction le 1^{er} janvier 2014, au départ de Pierre-André Steiner, Christian Blandenier a souhaité remettre son mandat de président du Conseil de fondation et du bureau à la fin de l'année, après dix ans d'activité. Il tient à relever le plaisir qu'il a eu dans

l'accomplissement de sa tâche, tant dans la gestion interne que dans les missions de représentation de la fondation vis-à-vis de l'extérieur.

Les Perce-Neige, fondation de droit privé, est en constante mutation, en forte croissance tant dans le nombre de bénéficiaires pris en charge que dans la variété des missions qui lui sont confiées. Quelques chiffres : 45 sites dans le canton, plus de 1000 bénéficiaires accompagnés par plus de 700 collaborateurs, 47 apprentis et 58 stagiaires.

Le président sortant est heureux de pouvoir remettre à son successeur les rênes d'une institution solide, bien dirigée et soutenue par le travail de qualité accompli par ses employés acquis à la cause et convaincus de sa mission première qui est et restera toujours le bien-être des bénéficiaires.

Pour le remplacer, le Conseil de fondation a nommé Quentin Di Meo, chargé de projets à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, député et président de groupe au Grand Conseil, domicilié au Val-de-Travers. Il est membre du Conseil de fondation depuis le 1^{er} janvier 2022. Très ancré dans le tissu cantonal, il est prêt à relever les défis qui attendent la fondation ces prochaines années. Parmi ceux-ci, la concrétisation puis la mise en application des contrats de prestations avec l'État, dans le contexte de la mise en œuvre de la LincA.

Le Conseil de fondation et son bureau renouvelé sont prêts à continuer de jouer leur rôle dans la conduite de la fondation, sachant pouvoir compter sur une direction, emmenée par Vincent Martinez, toujours efficace et engagée.

Comm.



Quentin Di Meo et Christian Blandenier.

Un P'tit Plus adresse ses chaleureux remerciements



Notre vente de gaufres de samedi dernier a, à nouveau, rencontré un franc succès.

Les commandes de ces délicieuses gaufres confectionnées par Ornella et son équipe ont fait un carton plein et ce sont plus de 2500 pâtisseries qui ont été commandées et livrées.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont participé à cette action en achetant ces succulentes pâtisseries et qui nous ont accueillis chaleureusement lors de la livraison.

Merci également aux nombreux bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts et sont toujours présents ainsi qu'aux donateurs.

Chapeau bas à l'équipe qui, depuis 20 heures le vendredi soir, était aux « fourneaux » : Ornella, Marija, Orietta, Marie-Jo, Corinne, Antonia, Dominique, Elisabeth, Marie, Helena, Micheline et Sara.

Un grand merci pour ces enfants atteints d'un cancer, et nous espérons vous rencontrer nombreux ce samedi à 20 h à la salle Fleurisia à Fleurier pour notre match au loto.

FOOTBALL 3^e LIGUE



Môtiers gagne la « der » de l'année et coiffe Fleurier au poteau



Le Môtisan Frédéric Tosato est au sol, neutralisé. Son adversaire vaudruzien rigole. L'image est trompeuse, le maître à jouer vallonien a marqué par trois fois et il est à l'origine du penalty de la sécurité en fin de match.

Môtiers – Val-de-Ruz 6-4 (3-2)
Buts : Tosato F. (3x), Mairy, Descombes, Carvalho.

Duarte Collins ; Percassi, Stoppa, Berthoud, Mairy ; Tosato L., Choffat T., Descombes, Choffat L. ; Paganuzzi, Tosato F.

Les étoiles du Courrier :
*F. Tosato **Cirillo ***Mairy

Dimanche matin, le FC Môtiers a disputé son dernier match du tour d'automne 2023 contre Val-de-Ruz. Les « jaune et rouge » ont obtenu une quatrième victoire, en onze matches, grâce à une offensive inspirée et à un Frédéric Tosato virevoltant (trois buts). Avec ces trois nouveaux points, les joueurs de Mike dos Santos terminent le premier tour à la septième place, soit un rang de mieux que le FC Fleurier. Couvet, cinquième, reste la meilleure équipe du Vallon.

Le père passe le témoin de la présidence au fils

Qui dit FC Môtiers dit « famille Tosato » évidemment. Ce week-end, le papa Alexandre (52 ans) a passé le témoin à son fils Ludovic (23 ans) après trente années de présidence à la tête du club. Chapeau bas ! Et sur le rectangle vert, c'est Frédéric qui a tenu la vedette dimanche matin.

Intenable, l'attaquant môtisan a livré un concerto en trois mouvements majeurs lors de la première période. Une accélération incisive, un corner direct tiré en pleine lucarne et un slalom en deux temps lui ont permis de frapper par trois fois dans les 45 premières minutes. Du bel ouvrage !

Remettre des cartouches dans le chargeur

Mais l'équilibre est parfois un peu fragile dans les rangs môtisans et c'est souvent de la défense que l'équipe vacille. Ainsi, les trois buts marqués n'avaient pas mis à l'abri la formation vallonnière pour autant puisque Val-de-Ruz a « mis la balle au fond » par deux fois dans le même temps. Heureusement, les « flingueurs » étaient en forme et ils ont refait feu par Thomas Mairy (53^e) et Julien Descombes (70^e) en seconde mi-temps. Mais les Môtisans ont à nouveau perdu pied en encaissant deux buts en deux minutes entre la 75^e et la 77^e, faisant trembler les fidèles de La Bergerie ! Il a fallu attendre la 88^e et un penalty transformé par Samuel Carvalho Dias pour qu'ils puissent enfin souffler avec le 6-4 final. Les « flingueurs » ont maintenant près de 5 mois pour remettre des cartouches dans le chargeur.

Kevin Vaucher

5^e ligue - Groupe 1

Fleurier II – Cornaux	6-2
Môtiers II – Val-de-Ruz IV	4-2
1. NE Galaxy	10 9 1 0 (4) 60 : 6 28
2. Bosna NE II	10 9 1 0 (7) 59 : 15 28
3. La Sagne II	10 6 2 2 (13) 31 : 18 20
4. Fleurier II	10 5 2 3 (11) 29 : 23 17
5. Superga II	10 5 2 3 (17) 33 : 24 17
6. Môtiers II	10 5 0 5 (4) 21 : 25 15
7. Lignières II	10 3 3 4 (10) 22 : 25 12
8. Béroche-Gor. III	10 3 1 6 (20) 16 : 35 10
9. Val-de-Ruz IV	10 2 2 6 (7) 18 : 44 8
10. Cornaux	10 1 0 9 (21) 15 : 45 3
11. Les Ponts	10 0 0 10 (2) 11 : 55 0



Association Un P'tit Plus

FOOTBALL 3^e LIGUE



Helvetia NE – Fleurier 0-0

Faivre ; Cieurleo, Rodriguez, Dreyer, Lebet S. ; Codoni, Mondaini, Khelil, Rainaud, Goncalves Nogueira ; Lebet D.

3^e ligue - Groupe 1

Helvetia NE - Fleurier	0-0
Môtiers - Val-de-Ruz	6-4
1. Le Comm. Sport	10 10 0 0 (18) 53 : 8 30
2. Colombier	11 8 1 2 (18) 45 : 14 25
3. Kosova NE	10 7 0 3 (30) 33 : 16 21
4. Le Parc II	11 6 0 5 (24) 34 : 40 18
5. Couvet	9 5 1 3 (33) 27 : 16 16
6. Le Locle II	10 4 1 5 (77) 23 : 39 13
7. Môtiers	11 4 1 6 (15) 26 : 38 13
8. Fleurier	11 3 3 5 (28) 15 : 21 12
9. Val-de-Ruz	11 4 0 7 (47) 27 : 32 12
10. Peseux Comète	10 3 2 5 (24) 23 : 49 11
11. Bôle II	9 3 0 6 (17) 16 : 21 9
12. Helvetia NE	11 0 1 10 (22) 11 : 39 1



juniors	équipes	résultats	nb matches	place	pts
FF19	Val-de-Travers - ASI Audax-Friul	0-1	9	2/11	21
A	Colombier - Val-de-Travers	0-7	12	5/14	21
B	Val-de-Travers - Floria	9-0	8	2/10	18
C1	Marin-Sports - Val-de-Travers	0-10	9	1/6	20
C2	Val-de-Travers II - ASI Audax-Friul II	0-6	9	9/11	3
FF15 I	Val-de-Travers - Hauterive	11-0	9	3/11	21
FF15 2	Béroche-Bevaix - Val-de-Travers II	7-2	9	7/11	9



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



oticon



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

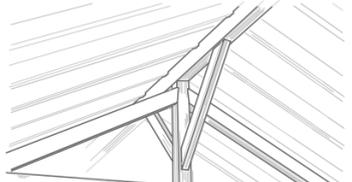
SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région,
pour toutes vos installations électriques !

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24



MENUISERIE

CHRISTEN

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch



Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03



TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestier
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois



Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachself.ch

Le saviez-vous ?



Service de défense incendie et de secours

Mercredi 25 octobre, un loup a tué trois moutons au lieu-dit Les Montus sur la commune de Rochefort. Les mesures de protection installées n'étant pas conformes aux exigences fédérales, aucune autorisation de tir ne pourra être délivrée. En l'espace d'un peu plus d'un mois, le loup s'est attaqué à sept troupeaux, provoquant la mort de vingt-cinq moutons et d'un veau.

Les pompiers du SDIS sont sortis les :

Mercredi 25 octobre : à 20 h 41 à Couvet, extinction d'un véhicule léger en feu en localité.

Jeudi 26 : à 9 h à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Comm. Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

À LOUER
à COUVET

Magasin de 200 m²

Rez-de-chaussée.
Tél. 079 447 46 45

Thiébaud Frères
Buttes

À VENDRE

Bois de feu scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos à Fr. 10.-

Livraison possible sur demande.
Tél. 079 449 43 44

MONNET



FERBLANTRIE SAINTE

079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue

Notre savoir-faire à votre service



CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS - T+41 (0)32 863 33 45

- MAÇONNERIE
- BÉTON ARMÉ
- CHAPES LIQUIDES
- SABLAGE
- CARRELAGE
- PLÂTRERIE
- ÉCHAFAUDAGES



P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER

COUVET

Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

Vous désirez vendre ou louer votre bien immobilier...

Le **Courrier Val-de-Travers** HEBDO

est l'emplacement idéal pour votre annonce.



Entreprise en bâtiment



YVAN BORDIGNON

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

De l'imagination à la réalisation depuis 1990



ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59



Jeunes talents de retour !



Le coup d'envoi de la 2^e saison des Jeunes Talents du conservatoire de musique neuchâtelois a été donné jeudi soir passé, à la Chapelle aux Concerts de Couvet. Cette série de concerts a lieu à travers tout le canton dans le but d'offrir une scène et un public variés aux plus talentueux élèves de 8 à 25 ans. Douze autres dates sont encore prévues dont le 4 mai prochain à Fleurier. Parmi les six jeunes présents jeudi, Maë Mosimann s'est illustré en maniant son accor-

déon. Cet adolescent de 16 ans suit la filière musique-études, qui suit le même principe que les sportifs avec le concept sport-études. Ainsi, tout est fait pour qu'il puisse concilier au quotidien son avenir professionnel et son apprentissage de la musique. Comme les autres jeunes talents, Maë perfectionne prioritairement deux instruments. Il a opté pour l'accordéon et le piano.

KVA

HOCKEY SUR GLACE 1^{RE} LIGUE



Les Chats retrouvent leur public



Unique buteur fleurisan samedi passé, Loïc Pécaut et les Chats retrouveront-ils le sourire devant leur public ?

« C'est fou comme le temps passe vite ! » Cette phrase, vous l'entendez sans doute bien assez autour de vous. Mais s'il vous fallait une preuve de plus que « ça file », dites-vous que le CP Fleurier a déjà disputé quatre des 22 rencontres prévues dans le championnat 2023/24 de 1^{re} ligue. Les joueurs

de Nicolas Motreff sortent d'une série de trois matches à l'extérieur. Malheureusement, ils ont amassé trois revers sur la route. Ceux-ci viennent s'ajouter à la défaite concédée lors de l'unique partie jouée à domicile jusque-là. C'était le 7 octobre contre Prilly (1-5).

Les paroles du capitaine

Au final, les Chats n'ont capitalisé que lors de l'ouverture de saison, dans le derby neuchâtelois, face à Université. C'est donc en position d'avant-dernier du classement que Fleurier (3 points) reçoit Sion (4^e avec 10 unités) ce samedi (20 h 30). Le capitaine Kenny Huguenin est conscient de l'importance de ce rendez-vous : « L'équipe ne doute pas et je sais qu'elle est capable de réagir », commence-t-il par poser. « Il est vrai aussi que la situation actuelle n'est

pas idéale mais on s'y est mis tout seuls dedans. C'est à nous de trouver les solutions pour en sortir. Nous savons sur quoi nous devons travailler et nous savons aussi que nous devons faire mieux. Bref, cela passe par un gros match de notre part contre les Sédunois. » Son message est clair mais sera-t-il entendu par tous les joueurs ?

1 ^{RE} LIGUE										
Sarine-Fribourg – Fleurier	4-1 (0-1, 1-0, 3-0). But : Pécaut L.									
1. Vallée de Joux	5	4	0	1	0	18	12	13		
2. Prilly B. Panthers	5	4	0	0	1	23	9	12		
3. Wiki-Münsingen	5	3	1	0	1	24	13	11		
4. Sion	5	2	2	0	1	19	13	10		
5. Saastal	5	3	0	1	1	16	15	10		
6. Sarine-Fribourg	5	3	0	0	2	19	15	9		
7. Interlaken	5	2	0	0	3	12	15	6		
8. Université NE	6	2	0	0	4	18	21	6		
9. Adelboden	6	1	1	1	3	14	21	6		
10. Tramelan	5	1	0	2	2	12	19	5		
11. Fleurier	5	1	0	0	4	10	22	3		
12. Forward Morges	5	0	1	0	4	9	19	2		

KVA



U13-A : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi de Delémont. Contre Delémont 6-2, contre La Chaux-de-Fonds 1-11, et 2-3 contre Neuchâtel.



U17-A : Fleurier contre Moutier 14-1.



U11-2 : 1 match gagné, 1 match perdu et 1 match nul au tournoi de Neuchâtel. Contre Delémont 9-5, contre Neuchâtel 3-8, et 4-4 contre La Chaux-de-Fonds.

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : SenSee-Future – Fleurier 4-3.

U15-TOP : Fleurier – Visp Lions 2-4.

U13-TOP : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi de La Chaux-de-Fonds. Contre Neuchâtel Université 4-2, contre Saint-Imier 3-7 et 4-6 contre La Chaux-de-Fonds.



COURSE À PIED



Le « roi lion » est un Vallonnien !



Les Vallonniers Pierre-Alain Wyss et Alain Perrenoud ont pu compter sur des supporters pour le moins visibles.

Dimanche, la capitale vaudoise a vécu aux pas de la 30^e édition du marathon de Lausanne. La ville aux armoiries de lions proposait différentes distances à plus de 10'000 coureurs éparpillés entre la place de Milan, le Lavaux, Vevey et la place Bellerive. La performance du jour est à mettre au crédit du Covasson Aleix Toda Mas. Le spécialiste des courses de montagne a ni plus ni moins remporté le marathon avec un chrono de 2 h 29'48. 1094 hommes et 265 femmes ont

participé aux 42.195 kilomètres. « Jamais je n'aurais imaginé gagner une course sur route un jour, c'est de la folie », rapporte-t-il. « Quand tu n'as rien à perdre et que tu es capable de te faire mal alors tout devient possible. »

Du monde sur semi aussi !

La compagne d'Aleix Toda Mas, fraîchement arrivée en Suisse, s'est, pour sa part, alignée sur le semi-marathon. Marcela Villalobos a décroché un beau sixième rang (sur plus de 1500 concurrentes) grâce à un temps de 1 h 26. La gagnante kényanne Beatrice Cherono a franchi la ligne neuf minutes plus tôt. Chez les hommes, ce sont plus de 2700 sportifs qui se sont mesurés aux 21 kilomètres dont plusieurs Vallonniers. Michael Messerli (1 h 39, 539^e) et Nils Robert-Nicoud (1 h 56, 1624^e) ont passé sous la barre des deux heures de course. Roméo Henchoz (2 h 36, 2710^e), Alain Perrenoud (2 h 41, 2731^e) et Pierre-Alain Wyss (2 h 41, 2732^e) sont également venus à bout du parcours.

Souffler là-haut sur la colline

Tourner autour d'une colline abritant une forteresse en ruine durant 24 heures : voilà comment Christian Fatton a occupé son dernier samedi du mois d'octobre en Allemagne. Chaque tour totalisait 1.2 kilomètre et 30 mètres de dénivelé positif. La particularité de cette course d'ultra-endurance est de permettre aux coureurs de tourner en rond dans le sens qu'ils préfèrent au milieu des vignes et d'un décor automnal ma foi plutôt

plaisant. Les bénéfices de la compétition étaient reversés au club de handball local. Niveau résultat, le meilleur homme, Oliver Rottweiler, a parcouru 145 boucles, soit près de 183 bornes. Christian Fatton a terminé sur la 3^e marche du podium, avec 162.4 kilomètres. Julia Fatton s'est contentée de 6 heures d'effort et de la deuxième place, avec 55 kilomètres au compteur, soit deux de moins que Gundi Weckenmann.

Une Fée dans l'archipel des Açores

Le « Triangle Adventure » est un trail qui se déroule dans l'archipel des Açores au Portugal. Il s'agit d'une course de trois jours de suite dispatchée sur 3 îles différentes dans un décor végétal et minéral assez incroyable. La distance totale atteint 82 kilomètres pour 4100 mètres de dénivelé positif. L'édition 2023 a eu lieu fin octobre et la seule Suissesse en lice était une Vallonnaire. La Fée du cross club Val-de-Travers Petra Rodrigues s'est offert ce défi toute seule et elle l'a terminé en 14 h 22 (52^e sur une soixantaine de participants). Bel effort !



Petra Rodrigues est venue à bout des trois jours de course en moins de 15 heures.

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant lundi midi. redac@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO